



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 6691

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche au sujet de l'avenir des emplois jeunes dans l'éducation nationale. Ces postes d'aides éducateurs ont été conçus pour les jeunes en vue de leur apporter une expérience professionnelle facilitant leur insertion dans un emploi stable mais aussi pour améliorer de façon remarquable le fonctionnement des établissements scolaires. Ces jeunes représentent donc un capital non négligeable de soutien et de conseil dans des activités nombreuses et variées mais aussi dans des missions de service public. La fin de leur contrat est imminente, aussi souhaiterait-il savoir quelles sont les intentions du Gouvernement pour insérer durablement dans l'emploi ces emplois jeunes de l'éducation nationale.

Texte de la réponse

Le programme emplois jeunes arrive à son terme légal. Toutefois, il n'est pas prévu de supprimer brutalement l'ensemble des emplois jeunes et, dans les établissements scolaires, de nombreux contrats d'aide-éducateur n'arriveront pas à leur terme avant deux ou trois ans. Dans ce contexte, la professionnalisation des aides-éducateurs constitue un volet prioritaire du dispositif. Plusieurs dispositions ont été prises pour améliorer les conditions de mise en oeuvre des parcours de formation ou d'insertion des aides-éducateurs et, en particulier, pour faciliter des actions d'accompagnement vers l'emploi pour les jeunes dont le contrat arrive prochainement à échéance. Ainsi, le volume horaire consacré à la formation et aux actions d'aide à l'insertion peut-il être majoré au cours des deux dernières années du contrat, selon les besoins du salarié. Par ailleurs, un certain nombre d'activités actuellement exercées par les aides-éducateurs ont démontré toute leur utilité. C'est pourquoi, de nouveaux dispositifs, plus souples et plus adaptés aux besoins locaux, sont à l'étude et seront mis en place dès la rentrée prochaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6691

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 2002, page 4245

Réponse publiée le : 27 janvier 2003, page 598